Accusé de génocide au Rwanda, Safari affirme être lui-même tutsi

AFP, 23 novembre 2026

Madjaliwa Safari, un commerçant accusé d'avoir participé au génocide des Tutsi au Rwanda en 1994, a cherché lundi à convaincre la cour d'assises de Paris qu'il était lui-même « *tutsi à 100%* ».

Cet homme de 61 ans doit répondre jusqu'au 18 décembre de sa participation présumée au massacre d'habitants de sa commune, dans le sud du Rwanda, et de son rôle sur une « barrière » où les Tutsi étaient filtrés et assassinés durant le génocide qui, selon l'ONU, a fait environ 800.000 morts entre avril et juillet 1994, essentiellement au sein de la minorité tutsi mais aussi parmi les Hutu modérés.

Mis en cause par des témoins, il admet avoir été présent sur ce barrage installé à proximité immédiate de son restaurant, mais affirme y avoir été contraint et n'y avoir commis aucun crime. Arrivé en France en 2009 puis arrêté en 2023 près de Tours où il possédait deux épiceries, il réfute avoir été un exécutant du génocide.

Plusieurs témoins ont au contraire assuré que l'accusé, armé, exerçait une autorité sur cette barrière, y ordonnait des exécutions, tuait lui-même. Il est également mis en cause dans le massacre d'une vingtaine de Tutsi, des familles, à quelques minutes à pied de la barrière.

Sur sa carte d'identité de l'époque, Madjaliwa Safari était désigné comme hutu. Plusieurs de ses proches l'ont défini comme tel. Durant l'enquête comme pendant la procédure pour obtenir le statut de réfugié en France, il a expliqué être né d'un couple mixte avec une mère tutsie et un père hutu, qui lui a transmis son appartenance.

A un enquêteur de personnalité, il avait expliqué que son propre père s'était lui-même engagé « *dans la cause hutue et en avait subi les consé-*

quences » dans les années 1970.

Mais devant la cour lundi, pour la première fois, ce père de famille affirme qu'il est « *tutsi à 100%* ». « *Je ne suis pas hutu* », insiste-t-il.

Au président, Marc Sommerer, « *assez étonné* » qu'il n'ait jamais évoqué cet élément « *important pour* (sa) *défense* » plus tôt, il explique que son père aurait dissimulé son appartenance ethnique dans les années 1970 pour échapper à des exactions, un événement que lui-même n'aurait découvert que de la bouche de son grand-père qui lui aurait fait promettre de garder ce secret de famille.

Il assure ne pas dire qu'il est « *tutsi pour qu'on considère* (qu'il n'a) *pas tué* ». S'il n'en a pas parlé plus tôt, c'est parce qu'on ne l'aurait « *pas compris* », dit-il.